A photograph of a residential street with modern, light-colored houses and trees. The houses have gabled roofs and some have flower boxes. A white car is parked on the right side of the street. The sky is clear and blue.

**Qui bâtirait  
sa maison  
sans avoir  
choisi  
son énergie ?**

**Votre lotisseur a fait réaliser pour vous  
les travaux de raccordement  
au gaz naturel de votre parcelle.**

**Profitez-en !**

# Profitez du gaz naturel, votre terrain est desservi !

## Maîtrisez votre budget, limitez vos dépenses

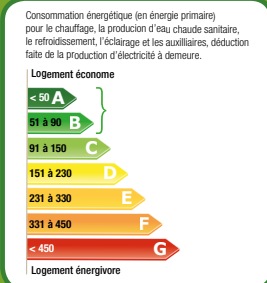
Le gaz naturel est une des énergies les plus économiques pour satisfaire vos besoins. A titre indicatif, pour une maison neuve au gaz naturel d'une superficie de 110 m<sup>2</sup>, la facture annuelle de chauffage et eau chaude est comprise en moyenne entre 480 € et 850 €\* (abonnement compris). Une solution performante et économique, permettant aussi d'optimiser votre coût global de construction bâti-isolation/équipements.

\* Selon les tarifs en vigueur au 01/03/2013  
et selon la zone climatique de la construction.



## Pensez habitat économe et respectueux de l'environnement

Choisir le gaz naturel, c'est choisir une énergie qui vous permet d'atteindre les 2 premiers niveaux (A à B) de l'étiquette énergie de votre maison, révélateurs d'un **logement particulièrement économe**.



## Laissez-vous porter par le confort d'une énergie moderne

Imaginez une seule et même énergie pour répondre à tous vos besoins quotidiens de chauffage, d'eau chaude sanitaire et même de cuisson.

Classiques, discrets ou décoratifs, les émetteurs de chauffage s'adaptent à tous les intérieurs pour diffuser une chaleur douce, saine et homogène.

## Des solutions nombreuses pour tous les projets !

Panneaux solaires, chaudières hybrides, poêle à bois à granulés... L'association du gaz naturel et des énergies renouvelables vous offre un grand choix de solutions adaptables à votre projet, à vos attentes et à votre budget. Allier plaisir et performance énergétique est aujourd'hui possible !



Pour plus de renseignements sur le gaz naturel, nos conseillers sont à votre disposition. A votre demande, ils pourront se déplacer à votre domicile pour vous proposer une étude personnalisée et vous conseiller dans votre projet de construction.

N°Azur 0 810 303 330

PRIX APPEL LOCAL

# Pour se mettre en service, rien de plus simple, les travaux de raccordement sont déjà effectués !

Il ne vous reste plus qu'à :

## 1 Choisir votre fournisseur

Consultez la liste des fournisseurs sur le site  
Lors de la signature de votre contrat\*, vous aurez à communiquer votre numéro de référence (numéro de PDL ou numéro de PCE), qui vous sera transmis après appel de GrDF.

\* La signature du contrat doit avoir lieu au moins deux semaines avant la date souhaitée d'utilisation du gaz naturel.

## 3 Remettre votre certificat de conformité gaz naturel

Le jour de la mise en service, remettez le certificat de conformité de votre installation intérieure au technicien.  
Ce certificat vous aura été fourni par votre installateur ou votre constructeur à l'issue des travaux.

## 2 Demander la mise en service de votre installation

Contactez votre fournisseur pour convenir d'une date de mise en service de votre installation **au moins 5 jours avant la date souhaitée.**

Pour vous aider à trouver un constructeur dans votre région et en savoir plus sur le gaz naturel, retrouvez-nous sur

L'énergie est notre avenir, économisons-la !